

Ministry of Education

Labour & Finance Implementation Branch 2 Carlton Street 7<sup>th</sup> Floor, Suite 710 Toronto ON M5B 1J3

#### Ministère de l'Éducation

Direction de la mise en œuvre relative aux relations de travail et au financement 2, rue Carlton 7º étage, Bureau 710 Toronto (Ontario) M5B 1J3

## Ministry of Education

Financial Analysis and Accountability Branch 900 Bay Street 20th Floor, Mowat Block Toronto, ON M7A 1L2

#### Ministère de l'Éducation

Direction de l'analyse et de la responsabilité financières 900, rue Bay 20° étage, édifice Mowat Toronto (Ontario) M7A 1L2

2017: SB25

**DESTINATAIRES**: Cadres supérieurs de l'administration des

affaires

Romina Di Pasquale Directrice (intérimaire)

Direction de la mise en œuvre relative aux relations de travail et au financement

Med Ahmadoun

Directeur

Direction de l'analyse et de la responsabilité

financières

DATE: 7 septembre 2017

OBJET: États financiers 2016-2017 (CSD)

Nous avons le plaisir de vous informer que les états financiers 2016-2017, ainsi que les guides et les directives qui s'y rattachent, sont maintenant accessibles en cliquant sur le lien qui mène aux états financiers qui se trouvent dans la section « Rapport au Ministère » du site Web de la Direction de l'analyse et de la responsabilité financières.

Veuillez envoyer vos états financiers 2016-2017 par l'entremise du SIFE 2.0.

## Séances d'information

Le Ministère tiendra des séances d'information ce mois-ci afin de passer en revue les changements apportés aux états financiers et de faire le point sur d'autres sujets, notamment :

- questions et réponses sur les ETP de l'Annexe H Dotation en personnel;
- modèle de l'analyse et de la planification des immobilisations (MAPI);
- le point sur la transformation des fiducies d'avantages sociaux.

Les dates et les adresses des prochaines séances ont récemment été communiquées aux conseils scolaires et à leurs vérificateurs.

## Mise à jour des données sur l'effectif de SISOn et date butoir

Comme au cours des années précédentes, le téléchargement des données sur l'effectif pour les cours de jour réguliers de SISOn s'effectue directement dans le SIFE 2.0, sur une base quotidienne. Tout changement apporté dans SISOn à la fin d'une journée sera actualisé dans le SIFE 2.0 avant midi le jour ouvrable suivant. Ce processus de mise à jour se poursuivra jusqu'au 30 septembre 2017. Les conseils sont priés de vérifier leurs données sur l'effectif dans le SIFE 2.0 et d'effectuer les corrections dans SISOn avant la date butoir.

Même si les conseils font également un rapport sur les effectifs pour les cours d'été, l'éducation permanente et les études personnelles ou l'apprentissage en ligne dans SISOn dans le cadre de l'Initiative de rapport sur les effectifs mentionnée dans la note de service 2015 : SB35, ces données sur les effectifs ne sont pas téléchargées directement dans le SIFE 2.0.

Les conseils doivent donc faire la saisie des données sur les effectifs pour les cours d'été et l'éducation permanente dans le tableau 12, et celles sur l'effectif pour les études personnelles ou l'apprentissage en ligne dans le tableau 13.

# Mise à jour des données sur les dépenses de VFA Facility et date butoir

Les conseils sont tenus d'entrer dans VFA Facility les données sur les dépenses en immobilisations qui sont financées par l'allocation pour l'amélioration de l'état des écoles, l'allocation pour les carrefours communautaires et l'allocation pour la réduction des gaz à effet de serre.

Les dépenses déclarées dans VFA Facility seront résumées et téléchargées dans le SIFE trois fois par semaine entre le 18 septembre 2017 et le 31 octobre 2017.

### Processus d'identification des écoles

Dans la note de service 2017 : SB01, le Ministère a demandé aux conseils scolaires de vérifier la liste de toutes les écoles ouvertes en 2016-2017 et en 2017-2018 d'après les plus récentes données dont dispose le Ministère, qui comprennent toutes les métadonnées en décembre 2016. Le Ministère a examiné les listes soumises par les conseils et, le cas échéant, communiqué avec eux afin d'obtenir tout autre renseignement nécessaire. La liste modifiée sert à remplir automatiquement les formulaires d'entrée au niveau des écoles dans SIFE 2.0. Une école dont le nom ne

figure pas sur la liste définitive n'aura pas droit au financement des écoles en rapport avec les états financiers de 2016-2017.

# Modèle de l'analyse et de la planification des immobilisations (MAPI)

Comme au cours des années précédentes, les conseils devront soumettre au Ministère le Modèle de l'analyse et de la planification des immobilisations (MAPI) dans le cadre des rapports de fin d'exercice. Nous vous rappelons que ce modèle est utilisé à diverses fins : demande d'approbation des projets d'immobilisations, outil de soutien pour les immobilisations prioritaires, suivi des projets d'immobilisations et évaluation de la situation financière des immobilisations d'un conseil. Les MAPI seront préremplis avec les données financières et les données sur les immobilisations provenant des MAPI approuvés les plus récents (2015-2016), de même que des nouveaux projets approuvés par le Ministère au cours de l'exercice comptable 2016-2017. Les conseils doivent vérifier et mettre à jour le MAPI afin de s'assurer que tous les projets approuvés après le 31 août 2016 et toutes les activités en matière d'immobilisations en 2016-2017 y figurent.

Les conseils doivent également fournir des renseignements à jour sur leur situation financière, conformes à ceux qui sont présentés dans leurs états financiers de 2016-2017

Les MAPI seront mis à la disponibilité des conseils vers la fin septembre. Les conseils doivent remettre leur MAPI actualisé au Ministère au plus tard le <u>30 novembre 2017.</u>

# Solde résiduel des programmes Nouvelles places (NP) et Lieux propices à l'apprentissage (LPA)

Tel qu'annoncé dans les notes de service 2016 : SB13 et 2017 : SB09, à partir de l'année scolaire 2016-2017, le Ministère convertira tout solde résiduel des programmes Nouvelles places et Lieux propices à l'apprentissage en subventions d'immobilisations pour simplifier l'administration des programmes d'immobilisations.

Le personnel du Ministère a entrepris, dans le cadre du projet, un examen détaillé du solde résiduel et a communiqué avec le personnel des conseils scolaires pendant cet examen. Des lettres contenant des informations détaillées sur les montants du transfert ont été envoyées aux conseils scolaires en août 2017.

De plus, les tableaux des immobilisations (tableau 3) du SIFE et le tableau des immobilisations prioritaires de la réglementation sur les SBE de 2016-2017 ont été modifiés pour inclure les projets ayant un solde résiduel pour les programmes NP et LPA (les fonds d'immobilisations restants seront seulement indiqués dans le SIFE). Comme les autres montants de ce tableau, les versements aux conseils seront effectués deux fois l'an en fonction des dépenses déclarées, et le Ministère financera également les intérêts à court terme liés à ces dépenses sur une base semi-annuelle.

De plus, le solde résiduel de la réfection des LPA ne sera pas converti en subventions d'immobilisations. Les conseils scolaires ont jusqu'au 31 août 2017 pour dépenser tout montant qui reste.

## Soumission des rapports financiers

## États financiers

Veuillez envoyer par voie électronique d'ici le <u>15 novembre 2017</u> une copie de ce qui suit :

- Certificat de la directrice ou du directeur de l'éducation
- Rapport de conformité
- Tableaux 1, 1.1, 1.2, 1.3, 9, 10 et 10ADJ
- Section 1A Sommaire des éléments
- États financiers vérifiés, y compris le rapport des vérificateurs et les notes afférentes.

Des documents susmentionnés, seuls le Certificat de la directrice ou du directeur de l'éducation et le tableau 1 requièrent une signature de la part de la directrice ou du directeur de l'éducation ainsi que de la présidente ou du président.

Les documents doivent être sauvegardés en format PDF et envoyés en pièce jointe par courriel à l'adresse suivante : financials.edu@ontario.ca.

Le nom de fichier utilisé doit respecter la <u>convention des noms de fichier</u> publiée sur le site Web de la Direction de l'analyse et de la responsabilité financières. Les conseils doivent écrire comme objet du courriel « Documents d'appui aux états financiers 2016-2017 – CSD n° ».

Afin de faciliter le processus budgétaire provincial, les formulaires du SIFE doivent être envoyés d'ici le 15 novembre 2017. Le Ministère est conscient du fait qu'en raison du calendrier des réunions du conseil, les états financiers publiés, les notes afférentes aux états financiers et le rapport des vérificateurs risquent de ne pas être terminés le 15 novembre. En pareil cas, ces trois documents peuvent être envoyés après le 15 novembre, mais au plus tard le 2 décembre. Veuillez noter que la date d'échéance pour la soumission SIFE reste inchangée, soit au plus tard le 15 novembre. Si des données financières sont modifiées à la suite d'une réunion du conseil, ce dernier devra soumettre de nouveau les formulaires du SIFE d'ici le 2 décembre.

## Présentations en retard

Il est important que les conseils respectent les échéances ci-dessus afin que les rapports intermédiaires du budget provincial puissent être produits. Le Ministère imposera des pénalités financières si les états financiers ne sont pas déposés dans le SIFE le 15 novembre 2017, sauf dans les cas où le Ministère a accordé une prolongation du délai de remise en raison de circonstances atténuantes. Dans ce cas, les pénalités financières seront imposées si le conseil n'envoie pas ses états financiers à la nouvelle date prévue.

Les rentrées de fonds régulières du conseil scolaire concerné seront réduites de 50 % si celui-ci n'a pas déposé ses états financiers dans le SIFE d'ici le 15 novembre 2017 (ou à une date ultérieure approuvée par le Ministère, tel que précisé ci-dessus). À la présentation des états financiers, le Ministère reprendra les paiements mensuels normaux et inclura dans le paiement mensuel le montant total qui a été retenu.

#### Personnes-ressources

Toute question sur les données détaillées et le rapport d'activités liées aux immobilisations corporelles doit être envoyée à Andrew Yang au 416 325-4212 ou à Andrew.Yang@ontario.ca

Pour toute question concernant les états financiers, veuillez vous adresser à votre analyste financier du Ministère. La liste complète des analystes financiers et de leurs coordonnées se trouve sur le site Web de la Direction de l'analyse et de la responsabilité financières, à la rubrique « <u>Pour nous joindre</u> ».

Pour obtenir de l'aide sur la navigation dans le SIFE et sur son utilisation, veuillez communiquer avec :

Nom	Téléphone	Courriel
Stevan Garic	416 327-0697	Stevan.Garic@ontario.ca
Emily Wells	416 325-2036	Emily.Wells@ontario.ca
Ruby Hou	416 325-2052	Ruby.KexinHou@ontario.ca

Pour obtenir de l'aide sur l'ouverture de session, veuillez communiquer avec :

Nom	Téléphone	Courriel
Soutien technique SIFE	s.o.	efis.support@ontario.ca
Mark Bonham	416 325-8571	Mark.Bonham@ontario.ca

Original signé par

Romina Di Pasquale Directrice (intérimaire) Direction de la mise en œuvre relative aux relations de travail et au financement

Med Ahmadoun Directeur Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

c.c.: Directrices et directeurs de l'éducation